

MINISTERE DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES ETRANGERES

---

DIRECTION DES ARCHIVES  
DEPARTEMENT DES PUBLICS

## **ARCHIVES ORALES**

### **INVENTAIRE THEMATIQUE**

**AO 61**

**Jean MEADMORE**

**Ministre plénipotentiaire hors classe**

LA COURNEUVE 2021

## CONDITIONS DE COMMUNICATION

*Les entretiens accordés par les personnalités qui ont, à un titre ou à un autre, pris part à la politique étrangère de la France, sont réalisés et conservés par la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères qui, toutefois, n'en est que le dépositaire.*

*Juridiquement, les "archives orales" sont, en effet, des archives privées. Aussi, comme le stipule le Code du patrimoine : "Lorsque l'Etat et les collectivités territoriales reçoivent des archives privées à titre de don, de legs, de cession, de dépôt révocable ou de dation [...], les administrations depositaires sont tenues de respecter les conditions auxquelles la conservation et la communication de ces archives peuvent être soumises à la demande des propriétaires" (L213-6). Le décret n° 80-975 du 1<sup>er</sup> décembre 1980 relatif aux archives du ministère des Affaires étrangères précise que "la communication des archives [privées conservées par lui] s'opère dans les conditions fixées par l'acte de transfert au ministère des Affaires étrangères. Il ne peut être apporté de modification à ces conditions sans l'accord préalable des intéressés" (titre II, art. 9).*

*Par ailleurs, les archives orales, en tant qu'œuvres de l'esprit, sont soumises à la législation sur le droit d'auteur. Leur publication intégrale est en conséquence subordonnée à l'autorisation écrite du témoin-déposant ou de ses ayants-droit.*

*Les conditions de communication, entièrement déterminées par les déposants, sont les suivantes :*

***Consultation sans réserve*** *Le chercheur a librement accès au document qu'il peut écouter dans son intégralité.*

***Consultation avec autorisation écrite*** *Le chercheur n'a accès au document qu'après avoir produit une autorisation écrite du déposant ou de ses ayants-droit.*

***Consultation partielle*** *Le chercheur ne peut consulter que certaines parties du document, non réservées.*

***Consultation réservée*** *La consultation des documents ne sera possible qu'à l'expiration du délai fixé par le déposant.*

### NOTA BENE

*Etant donné la complexité des conditions de communication fixées par les déposants, le tableau suivant n'est donné qu'à titre indicatif. Aussi, les chercheurs désireux de consulter ces documents voudront bien se mettre en rapport avec les conservateurs en charge des archives orales pour obtenir de plus amples précisions.*

## AO 61 – Jean MEADMORE, Ministre plénipotentiaire hors classe

### Notice biographique

Né le 17 Octobre 1922, décédé en avril 2016.

**Formation.**— Licencié de droit ; diplômé (chinois, malais) à l'école nationale des langues orientales vivantes.

**Carrière :** En poste à Shanghai, 1945-1946 ; à Tchengtou, 1948-1949 ; à Nankin, 1949 ; à Séoul, 1949-1950 ; déporté en Corée du Nord, 1950-1953 ; en poste à Wellington, 1954-1956 ; Gérant de cette légation, 1955-1957 ; à l'administration centrale ( Amérique ,1958-1959, personnel 1959-1961), Consul général à Kobe, 1961-1964 ; Conseiller des Affaires étrangères à la direction du personnel, 1965 ; premier conseiller à Dakar, 1969-1973 ; Auditeur à l'institut des hautes études de défense nationale, 1973-1974 ; Chargé de mission (étude et formation) à l'administration centrale, 1975 ; Ambassadeur en République populaire du Bénin, 1976-1977 ; Chef du service des communications au ministères des Affaires étrangères, 1978-1979 ; Directeur des Directions des français à l'étranger, 1979 ; puis des étrangers en France ; Ministre plénipotentiaire depuis 1978 ; Ambassadeur du Luxembourg, 1982-1984 ; Inspecteur général des Affaires étrangères depuis 1984.

### 1 entretien :

Entretien réalisé le 4 Mars 1998 au Quai d'Orsay, interrogé par Laurent Cesari, professeur d'histoire contemporaine et des relations internationales, et Catherine Oudin, conservatrice du patrimoine.

**Communication :** libre

### Entretien n°1 réalisé le 4 Mars 1998. (2h)

[1] 1945-1946, La vie à Shanghai dans la concession française jusqu'en 1945. En service à Shanghai

[2] 1948-1949, La chute de Tchang Kai-Chek et l'arrivée des communistes au pouvoir. Stagiaire à Tch'eng-Tou puis à Nankin.

[3] 1950-1953, La Corée et sa détention dans les camps de concentration Nord-coréens.

[4] Le Bénin et le coup de force de Bob Denard en 1978. Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Cotonou.